

## PLAN DE FORMATION VOITURE

### OBJECTIFS

- Obtenir la catégorie B du permis de conduire

### PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Avoir minimum 16 ans (15 ans pour l'apprentissage anticipé de la conduite)
- Satisfaire aux conditions médicales et administratives
- Avoir la nationalité Française, ou justifier de la régularité de son séjour en France
- Etre enregistré en préfecture - Disposer d'un livret d'apprentissage numérique de la conduite

### INTERVENANTS

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R)
- Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement

### MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Pédagogie et didactique :

- Méthodes et techniques adaptées aux adolescents et aux adultes

Moyens et outils :

- Outils pédagogiques et réglementaires
- Elèves conducteurs en cours de formation de la catégorie B du permis sur véhicule à boîte manuelle ou automatique

### DUREE

- Minimum 20 heures obligatoires (Boîte mécanique)
- Minimum 13 heures obligatoires (Boîte automatique, avec une régulation à la boîte mécanique possible en auto-école après un minimum de 7 heures de conduite)

### SUIVI DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION

- Livret de formation numérique
- Utilisation de fiche de suivi de formation numérique
- Examen blanc réalisé par le moniteur afin d'évaluer le niveau de conduite pour l'attribution d'une date examen

### DIPLÔME VISE

Passer avec succès l'épreuve théorique générale (E.T.G) d'admissibilité portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur si celle-ci n'est pas déjà obtenue depuis moins de 5 ans. Passer avec succès l'épreuve pratique d'admission permettant de contrôler les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats, nécessaires pour circuler de manière autonome et en toute sécurité en tenant compte des spécificités propres à chaque véhicule.

### FORMATION CODE DE LA ROUTE

- Livre de code
- Accès formation en ligne (cours interactif, test par thématique, examen blanc)
- Évaluation de départ via CODE ROUSSEAU (*La durée de la formation théorique dépend de l'élève.*)

#### **Thèmes du code de la route**

- Dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers de la route
- Réglementation générale et divers
- Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- Équipements de sécurité des véhicules
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

### FORMATION PRATIQUE

La formation dispensée, dans le cadre du permis B au sein de notre établissement est effectué dans le cadre du REMC (Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne) mis en place par les pouvoirs publics par arrêté du 13 mai 2013 et dans le respect de la réglementation du 01 mars 2020

#### **Le REMC s'articule autour de 4 grandes parties**

- L'USAGER : Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales.
- LE DEPLACEMENT : Utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnellement et en sécurité
- DEVENIR UN CONDUCTEUR COMPETENT : Prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système homme-véhicule environnement, prendre les décisions qui permettent d'y faire face, mettre en œuvre les mesures préventives

- LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT : Préparer ses trajets et conduire le véhicule de façon autonome dans les situations de circulation simples ou complexes

#### **PROGRAMME NATIONAL DE FORMATION**

##### **COMPÉTENCE 1 : Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul**

1. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures
2. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
3. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
4. Démarrer et s'arrêter
5. Doser les accélérations et les freinages à diverses allures
6. Utiliser la boîte de vitesses
7. Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire
8. Regarder autour de soi et avertir
9. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

##### **COMPÉTENCE 2 : Appréhender la route et circuler dans les conditions normales**

1. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
2. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
3. Adapter l'allure aux situations
4. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
5. Tourner à droite et à gauche en agglomération
6. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
7. S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau

##### **COMPÉTENCE 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers**

1. Évaluer et maintenir les distances de sécurité
2. Croiser, dépasser et être dépassé
3. Passer des virages et conduire en déclivité
4. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
5. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
6. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
7. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
8. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau

##### **COMPÉTENCE 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique**

1. Suivre un itinéraire de manière autonome
2. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
3. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
4. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
5. Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules
6. Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence
7. Pratiquer l'éco-conduite

#### **MODALITES ET HORAIRES DU PASSAGE AUX EXAMENS THEORIQUE ET PRATIQUE**

Présentation d'un titre d'identité en bon état, la liste des titres recevables est disponible dans l'Article 2 - Arrêté du 23 décembre 2016 relatif à la justification de l'identité, du domicile, de la résidence normale et de la régularité du séjour pour l'obtention du permis de conduire.

Le candidat devra se présenter par ses propres moyens au centre d'examen du code de la route, 15 minutes avant le début de session.

Pour l'examen pratique, tous les candidats seront accompagnés par un enseignant diplômé et muni de son autorisation d'enseigner à jour.

Si le candidat est accompagné par l'auto-école, il devra être présent à l'agence 1 heure et 30 minutes avant le début de son examen.

Si le candidat décide de s'y rendre par ses propres moyens, il devra s'y présenter de lui-même 30 minutes avant le début de son examen.

#### **DEROULEMENT DE L'EXAMEN PRATIQUE**

L'épreuve du permis de conduire pratique dure 32 minutes. Pendant ce temps, l'examineur évaluera les points suivants :

- Respect des dispositions du code de la route ;
- Connaissance de son véhicule et capacité à déceler les défauts techniques qu'il peut présenter ;
- Maîtriser les commandes et manipulations du véhicule
- Capacités à assurer sa sécurité et celles des autres usagers sur tout type de route ;
- Capacité à percevoir et anticiper les dangers par la circulation et à agir de façon appropriée ;
- Connaissance des notions élémentaires de premiers secours ;
- Degré d'autonomie dans la réalisation d'un trajet ;
- Capacité à conduire en respectant l'environnement et en adoptant un comportement courtois et prévenant envers les autres usagers.

##### **Voici son déroulement :**

- Phase de conduite d'au moins 25 minutes
- Réalisation de 2 manœuvres différentes (un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière)
- Vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule
- Question en lien avec la sécurité routière
- Question sur les notions élémentaires de premiers secours

Pour que votre examen soit favorable, vous devez obtenir un minimum de 20 points, et ne pas commettre d'erreur éliminatoire (non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt, franchissement d'une ligne continue, circulation en sens inverse).